

Sujet : Petitot François et Marina demande : Le Rayol Canadel - Concession de la plage naturelle du Rayol
Date : Tue, 13 Mar 2018 10:04:33 +0100
De : "François et Marina Petitot

Nous venons d'apprendre qu'il y avait un projet à l'étude d'extension sur les plages du Rayol et du Canadel de l'espace attribué aux établissements privés commerciaux. Cette nouvelle nous a rempli d'inquiétude, voir de colère. Nous ne sommes pas opposés à l'existence de restaurants sur nos plages, souvent agréables. La question de l'occupation de la plage elle-même par des matelas et parasol est déjà beaucoup plus délicate. Nous estimons cependant qu'il s'agit là d'un mal sans doute inévitable mais qui n'est pas sans provoquer chaque année des tensions et conflits.

Mais lorsqu'on nous annonce qu'on envisage d'agrandir encore l'espace alloué à ces concessions privées, nous ne pouvons réagir que par la colère. En effet Le Rayol Canadel ce n'est ni la baie de Cavalaire, ni la Presqu'île de St-Tropez. Nos plages sont très petites, coincées entre des rochers, donc non extensibles. Y trouver son espace l'été relève déjà de la performance. Accroître l'espace concédé à l'exploitation commerciale est une provocation !

En tant que propriétaires de résidences secondaires au Rayol nous payons des impôts très élevés. La plupart d'entre nous, contribuables, n'utilisons pas les chaises longues et matelas. Nous nous serrons sur l'espace qui nous est laissé par les exploitations privées.

Nous vous demandons instamment de sursoir à ce projet d'accroissement de la commercialisation de nos plages. Il s'agit d'une question presque morale, en tous les cas c'est la survie du Rayol Canadel qui est en jeu.

Profil : particulier

Nom : Petitot

Prénom : François et Marina